

Compte rendu de l'assemblée générale du CUREJ du 29 juin 2017

Le 29 juin 2017 l'assemblée générale du CUREJ s'est réunie pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- l'activité scientifique 2017
- le bilan financier 2017
- le financement de la recherche
- l'élection de la nouvelle directrice du CUREJ et de son directeur adjoint
- de questions diverses.

59 membres du laboratoire étaient présents.

Table des matières

Compte rendu de l'assemblée générale du CUREJ du 29 juin 2017	1
1. Activité scientifique 2017	2
2. Bilan financier	4
3. Financement de la recherche.	4
4. Election.....	6
5. Questions diverses	6
Annexe 1.....	8
Liste des membres présents.....	8
Annexe 2.....	9
Bilan financier.....	9

1. Activité scientifique 2017

Il a été rappelé qu'en 2017 un nombre important de manifestations ont été organisées :

- les rendez-vous de la pensée juridique (par l'ESJ) :
 - « le système constitutionnel entre prétention à la normalité et recherche de spécificité », par Eléonora BOTTINI le 19 janvier 2017 ;
 - « singularité de l'esprit de système en droit constitutionnel » par Julien JEANNEREY le 19 janvier 2017 ;
 - « pour en finir avec l'interprétation : usages des techniques d'interprétation dans les jurisprudences constitutionnelles française et allemande » par Antoine BASSET le 14 février ;
 - « fonder les droits de l'Homme au lendemain de la Révolution française », par Tristan POUTHIER le 20 avril 2017.
- les conférences organisées dans le cadre du cycle de conférences adossé au Master 2 Droit du patrimoine et des activités culturelles :
 - « quelles innovations dans la loi sur la création, l'architecture et le patrimoine ? » par Marie CORNU le 23 janvier 2017 ;
 - « le patrimoine culturel à travers le prisme européen (Conseil de l'Europe et U.E.) : perspectives historiques et juridiques » par Florent GARNIER (Université de Toulouse 1-Capitole) le 13 février 2017 ;
 - « les juristes normands et leurs œuvres », journée d'études organisée par Géraldine CAZALS le 20 mars 2017 ;
- Les conférences organisées dans le cadre du cycle de conférences en droit public adossé au Master 2 Services et politiques publiques :
 - « d'une sociodécide à un savoir d'Etat : le service public, une tentative de mise en forme du monde social par le droit (1873-1940) » par Charles BOISVIEUX-ONYEKWELU (soutenance de thèse)
 - « la construction des services publics en Europe : contribution à l'élaboration d'un concept commun » par Louis GAXIE (soutenance de thèse)
 - « les services publics nationaux : une régulation internationale ? » par Anne-Thida NORODOM le 30 janvier 2017
- Colloques et journées d'études :
 - 7 mars : *Gastronomie et droit*, Jurisart ;
 - 17 mars : *Le règlement des litiges en matière de contrats d'Etat dans les industries extractives, en l'honneur du professeur Emmanuel Komprobst*, organisé par A. Abdou Hassan, M. Barry et K.A. Keita ;
 - 20 mars : *Les juristes normands et leurs œuvres*, G. Cazals ;

- 23 mars : *Les révoltes fiscales*, B. Jean-Antoine et E. Diarra ;
- 19 mai : *Le droit de préemption au XXIème siècle*, Ch. Gijssbers ;
- 2 juin : *Cyberattaques et droit international – Problèmes choisis*, A.-T. Norodom ;
- 20 octobre : *Le statut de la fonction publique*, B. Camguihlem et A. Haquet ;
- 16 et 17 novembre : *La nationalité, enjeux et perspectives*, A. Dionisi-Peyrusse et V. Parisot ;
- 20 et 21 novembre : *L'anthropologie à la renaissance*, G. Cazals ;

En tout près d'une dizaine de colloques et de journées d'études ont été organisés, par les enseignants-chercheurs mais également par des doctorants.

Des professeurs d'universités étrangères ont été invités via la procédure de « professeur invité » :

- O. Lepsius, université de Bayreuth : « 'les étalons constitutionnels' comme technique de décision de la Cour constitutionnelle fédérale allemande », le 14 mars ;
- Huyen Pham, Texas A&M University School of Law, USA :
 - « the Immigrant Climate Index (ICI): Concept, Methodology and Updated scores ». Topic: Measuring State-Created Immigration Climate. Avec la collaboration de Hoang Van Pham (Baylor University, USA), le 19 juin ;
 - « Immigration and wage determination ». Topic : H1B visas (temporary visas for professionals) and the problem of wage calculation for foreign workers, le 22 juin ;
 - « The principles of U.S. federalism ». Topic: Models of cooperation and non-cooperation between the federal government and states, cities and counties regarding immigration law enforcement (the balance of power between the federal government and local governments), le 26 juin.

La collaboration avec le CREAM, qui a permis d'inviter les professeurs Pham, sera une expérience à renouveler.

2. Bilan financier

Suite à l'intégration des demandes de subvention à l'université de Rouen dans le budget du CUREJ, le budget de celui-ci était plus important pour 2017 : 60 000 euros. Les plus gros postes de dépenses ont été (par ordre décroissant) :

- l'organisation de colloques ;
- l'organisation de séminaires pour les étudiants en master 2 ou pour les équipes ;
- le financement de publications (participation à la publication d'un certain nombre d'actes de colloque des années précédentes) ;
- participation à la relecture et à la traduction de l'ouvrage de C. Legros
- l'achat d'ouvrages dont l'abonnement à des revues juridiques
- l'intervention dans des colloques extérieurs (prise en charge systématique des frais engagés lors d'une participation même à l'étranger) ;
- les déplacements individuels de professeurs et de doctorants (700 euros pour P. Chabal, pas encore engagés) ;
- les déplacements d'étudiants (participation à la formation) du M2 Droit du patrimoine et des activités culturelles, ainsi que dans le cadre de l'université d'été de Saragosse ;
- les soutenances de thèse.
- Les frais de fonctionnement classiques.

En tout près de 27 000 euros ont été engagés pour 2017, ce qui laisse environ 40 000 euros de budget. Il faut prévoir dans le budget restant l'organisation d'une journée d'études pour les étudiants dans la suite de celle organisée en janvier 2016 sur les attentats, plusieurs aides à la publication, *a priori* cinq soutenances de thèse et la rémunération de la stagiaire.

La contribution du CUREJ à l'AFDC a été supprimée depuis cette année ; le CUREJ ne pouvait répondre aux sollicitations des sociétés savantes des différentes disciplines du droit

Les tableaux de financement figurent en annexe 1.

3. Financement de la recherche.

Des documents faisant la synthèse des différentes sources de financement de la recherche ainsi que du financement de thèse ont été rédigés et mis en ligne sur le site internet du CUREJ. La réponse à un appel à projet national (ANR) est en cours de préparation sur les questions numériques, en lien avec l'axe Nouvelles technologies et droit.

S'agissant des financements offerts par l'IRIHS, il a été expliqué que le montant des demandes formulées auprès de la fédération des laboratoires de SHS de Rouen dépasse largement les sommes disponibles. Afin d'avoir de plus grandes chances d'obtenir une aide de la part de l'IRIHS, il importe de présenter un projet clair, précis, avec un comité

scientifique déterminé et une présentation scientifique du projet qui soit compréhensible pour des non-juristes.

Il est nécessaire d'insister sur la pluridisciplinarité du projet même si celle-ci est entendue de manière assez souple. A la question de savoir si la pluridisciplinarité devait s'entendre dans le cadre des SHS ou inclure plus largement les sciences « dures », Maud Laroche a répondu que le plus important était de ne pas se limiter exclusivement aux questions juridiques. Tout projet qui favorise le rayonnement et la diffusion de la recherche rouennaise en SHS aura beaucoup plus de chance d'obtenir un financement.

Une synthèse sur les conseils en cas de demande de soutien financier à l'IRIHS a été rédigée et mise en ligne sur le site du CUREJ.

Cécile Legros a présenté les financements offerts par la Région. A la suite de la fusion des régions Haute et Basse Normandie, les GRR (Grands Réseaux de Recherche) ont été remplacés par les RIN (Réseaux d'Intérêt Normand). En ce qui concerne les SHS, deux axes se trouvent dans le même périmètre que l'ancien GRR CSN : l'axe « humanité et société » et l'axe « Terre-mer ».

La différence majeure avec le système antérieur est qu'il s'agit dorénavant d'appels à manifestation d'intérêt : il faut présenter un projet à la région, elle « fait son marché » entre les différents projets puis donne les résultats de ses décisions de financement en octobre.

Il existe aussi une différence au niveau financier, car le GRR CSN était doté d'un budget de 80 000 euros et le RIN bénéficie aujourd'hui d'une dotation d'un million d'euros, ainsi les demandes d'aides pour les projets régionaux doivent être d'au minimum 350 000 euros (cependant les frais de personnel sont désormais éligibles, ce qui n'était pas le cas auparavant).

Pour ce qui est des allocations doctorales, le système est plus ou moins le même qu'avant, il a été exposé à la Région qu'il n'était pas possible d'attendre octobre pour connaître les résultats en sachant que les contrats doctoraux commencent au 1^{er} septembre.

Au sein de la ComUE, une gouvernance des pôles a été instaurée via un bureau réunissant les chefs de pôles.

En 2017, sept projets de recherche caennais ont été sélectionnés par la ComUE pour bénéficier de financement, contre trois projets communs à Rouen et au Havre. Pour Rouen, deux projets (dont un en commun avec Le Havre et un porté seul) ont été mis sur la liste supplémentaire, mais aucun projet rouennais ne figure sur la liste principale.

Pour l'avenir, au vu de l'ampleur financière des projets, il est difficile pour la plupart des laboratoires de Rouen en SHS de répondre aux appels à projet. Il faudra donc proposer des projets fédérés, créer des synergies et des convergences entre les différents laboratoires et

les axes des RIN. Une procédure d'accompagnement pour les réponses à des appels à projet est mise en place par l'IRIHS.

La Région a considéré que pour les colloques, il était plus simple de passer par le RIN Action Sup' que par le RIN Recherche. Cependant pour le RIN Action Sup' les appels à projets se font au fil de l'eau et dépendent donc du budget restant.

4. Election

Une modification statutaire étant intervenue, la structure de la direction du CUREJ change : il a été décidé de passer d'une structure directeur/co-directeur à une structure plus classique : directeur/directeur adjoint. Cette modification n'entraîne pas de changement de fond dans le fonctionnement de la direction du laboratoire.

Le binôme proposé pendant cette assemblée générale était : Maud LAROCHE en tant que directrice et Vincent TCHEN en tant que directeur adjoint. Lors du vote, sur 59 votants Maud LAROCHE a été élue directrice avec 53 voix et Vincent TCHEN avec 56 voix, deux bulletins étaient blancs.

5. Questions diverses

5.1. Contrat de marché public : transport

Un nouveau contrat de marché public pour le transport ayant été conclu, des précisions ont été apportées sur sa mise en œuvre :

- la nouvelle agence étant rapide à répondre, il est désormais possible d'obtenir des billets en moins de 2h ainsi que d'acheter des billets internes à un pays étrangers (l'agence achète directement les billets hors France) ;
- la nouvelle agence peut également réserver des hôtels en France et à l'étranger, moyennant des frais de dossier. Corinne Thierry, secrétaire gestionnaire du CUREJ, essaiera de fonctionner le plus possible en direct avec les hôtels français acceptant les bons de commande administratifs, mais l'université souhaite réduire au maximum les remboursements

Il a été précisé que la SNCF a supprimé les billets « open ». Par conséquent, pour chaque déplacement, il conviendra de donner une date et des horaires et de s'y conformer ou de modifier son billet.

Pour les déplacements à l'étranger (y compris en Europe), une nouvelle procédure plus lourde a été mise en place. Il faut dorénavant déposer au moins un mois à l'avance, un formulaire sur le site du ministère de l'intérieur (formulaire « Ariane ») ainsi que des formulaires universitaire. L'université doit donner son autorisation pour le déplacement. Si

elle considère que le pays de destination est trop dangereux, il est possible que l'autorisation de déplacement soit refusée.

Ces procédures entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2017.

5.2.Participation aux séminaires

Maud Laroche a soumis au vote de l'assemblée la question de savoir si les séminaires fermés devaient être considérés comme une intervention à un colloque ou comme des frais de déplacement classiques ? La prise en charge des interventions aux colloques se fait automatiquement par le CUREJ alors que les déplacements nécessitent l'accord du conseil de laboratoire lorsque le montant excède 500 euros par personne.

Il a été proposé de créer un budget spécifique par personne au titre des séminaires fermés, quel que soit leur type, ou de distinguer selon que le séminaire est ponctuel (auquel cas il serait assimilé à un colloque) ou récurrent (auquel cas il serait assimilé à un déplacement)

Aucun vote n'a été favorable à la création d'un budget spécifique par personne pour les déplacements au titre des séminaires fermés ; 33 membres ont voté favorablement à la distinction selon le mode de séminaire et 25 membres n'ont pas participé au vote.

5.3.Soutenances de thèse

Il a été précisé que les modalités de financement des soutenances de thèse ont été modifiées. Les écoles doctorales prendront en charge 300€/étudiant et le reste sera financé par le CUREJ, ce qui va considérablement augmenter ce poste dans le budget du laboratoire.

5.4.Conventions de cotutelle

Il a été rappelé de prêter attention à la rédaction des conventions de cotutelles, notamment concernant les clauses relatives aux soutenances. Le laboratoire et l'université de Rouen ne doivent pas prendre en charge toute la soutenance, celle-ci doit être partagée avec l'autre université. Il a été accepté que les nuitées soient prises en charge par le CUREJ mais les frais de déplacement des membres étrangers doivent être financés par l'autre établissement. Il convient également de faire attention à la composition des jurys, qui peuvent être dérogatoires au droit français mais doivent être conformes à la convention.

Annexe 1

Liste des membres présents

AGNE Malado	ABDOU Mehdi (doctorant)
ANSAULT Jean-Jacques	ADBOU HASSAN Adam (doctorant)
BLANC François	BAMBARA Serge (doctorant)
BLIZOT-HAZARD Catherine	BATISTA Sandie (doctorant)
BRAS Jean-Philippe	BATISTA Sandie (doctorant)
BRIERE Carine	BECHEREL Clémentine (doctorant)
CALMES-BRUNET Sylvia	BOURDELET Adèle (doctorant)
CAMGUILHEM Benoit	CHAPON Aurélie (doctorant)
DANDINE Elisabeth	DESSAINJEAN Fanny (doctorant)
DE BELLESCILE Ramu	DINAS Vincent (doctorant)
DE BOISVILLIERS Tahiey Cardline	DORAY Marc (doctorant)
DESNOS Fabrice	EDYNAK Elsa (doctorant)
DIONISI-PEYRUSSE Amélie	GNOKAM Grace (doctorant)
EUDIER Frédérique	KEITA Kalil Aissata (doctorant)
GUILBAUD Thomas	LABELLE Antoine (doctorant)
HAQUET Arnaud	LEAL Romain (doctorant)
JEAN-ANTOINE Benoît	LEFEBVRE Marie-Caroline (doctorant)
KLEIN Julie	LEGENDRE Jean-Baptiste (doctorant)
LAROCHE Maud (avec une procuration pour le vote de CAZALS Géraldine)	MAS Charlotte (doctorant)
LEGROS Cécile	MASLE Christophe (doctorant)
LIEUTIER Jean-Philippe	NASSER Ali Djambaé (doctorant)
MARDON Delphine	TRAORE Aminata (doctorant)
MAUPAS Ludovic	VINCENT Anne-Violette (doctorant)
MEGIE Antoine	SAVOYE Alexandre (doctorant)
NIVARD Carole	SPIELEWOY Pierre (doctorant)
NOFTAH Mohammed	
NORODOM Anne-Thida	
OUEDRAOGO Yakouba	
PARISOT Valérie	
PESSINA DASSONVILLE Stéphane	
ROUSSEAU Elisabeth	
ROYNIER Céline	
TCHEN Vincent	
TOUILLER Marine	

Excusés : BASSET Antoine, BEZZINA Anne-Charlène, BIAD Abdelwahab, CAZALS Géraldine, DOM Jean-Philippe, PIGACHE Christian et WILLMANN Christophe

Annexe 2

Bilan financier

Budget : 66 397, 18

Engagés au 29 : 26586,26 => reste 39819,92

PROJET	TITRE	PORTEURS	DATE	LIEU	BUDGET ALLOUE
ORGANISATION COLLOQUES ET JE A L'UFR					
Coll O	<i>Gastronomie et droit</i>	Jurisart	7/03/2017	Rouen	660,4
Coll O	<i>Le règlement des litiges en matière de contrats d'Etat dans les industries extractives</i>	HASSAN A A, KEITA K A, BARRY M	17/03/2017	Rouen	565
Coll. O.	<i>Le droit de préemption</i>	Gijsbers Ch.	19/05/2017	Rouen	3040,17
JE	<i>Cyberattaques et droit internat</i>	Norodom AT	2/06/2017	Rouen	2543,17 +
Coll O	<i>L'avenir du statut de la fonction publique</i>	Haquet A. Camguilhem B.	20/10/2107	Rouen	2000
Coll. O	<i>La nationalité, enjeux et perspectives. 20 ans de la Convention européenne sur la nationalité</i>	Dionisi A., Parisot V.	16 & 17/11/2017	Rouen	6000
Coll. O	<i>Anthropologie à la Renaissance</i>	Cazals G.	20 & 21/11/2017	Rouen	1000
Coll. O	<i>Juristes normands</i>	Cazals G	20/03/2017	Rouen	539,48
Coll. O	<i>Révoltes fiscales</i>	Diarra E.	23/03/2017	Rouen	854,05
JE	<i>La crise migratoire</i>	Biad A.		Rouen	1500
					18702.27
SEMINAIRES M2 OU EQUIPES DU CUREJ					
Séminaire	ESJ	Basset A.		Rouen	44
Séminaire	ESJ	Basset A.		Rouen	48
Séminaire	ESJ	Basset A.		Rouen	54,2
Séminaire	ESJ	Basset A.		Rouen	89,2
Séminaire	ESJ	Basset A.		Rouen	54,2
Séminaire	M2 DPAC	G. Cazals		Rouen	40,6
Séminaire	M2 DPAC	G. Cazals		Rouen	47
Séminaire	M2 DPAC	G. Cazals		Rouen	36,8
Séminaire	M2 DPAC	G. Cazals		Rouen	51
Séminaire	M2 DPAC	G. Cazals		Rouen	526,96
Séminaire	M2 SPP	Calmes S.		Rouen	48,8

					1040.76
FINANCEMENT DE PUBLICATIONS					
Publi	<i>L'avenir du statut général de la fonction publique</i>	Haquet A. Camguilhem B.			2447
Publi		Ouedraogo Y.			1000
Publi	<i>Religions et droit du travail</i>	Brunet de Courrèges H. Parisot V.			2000
Publi	Dématérialisation des procédures	Boyer PX Otéro Ch			900
Publi	Cyberattaques et droit international	Norodom A.- Th.			3000
					9347
TRADUCTION					
Trad	Relecture article	Legros C.			50
					50
ACHAT OUVRAGES					
Achat	Abonnement Propriétés intellectuelles	CUREJ			490
Achat	<i>Assistance humanitaire internationale</i>	Biad A.			681,42
Achat	<i>Fédéralisme</i>	Calmes S.			672,8
Achat	<i>The principes...</i>	Calmes S.			308,08
					2152.3
PARTICIPATION FINANCIERES					
contrib	site	CREDHO			420
contrib		Annales de droit			500
contrib		IRIHS			1927
					2847
INTERVENTION DANS UN COLLOQUE EXTERIEUR					
Coll. I		Calmes S.		Sao Paolo	Août 2017
Coll. I	<i>États généraux de la famille</i>	Dionisi A.			200
Coll. I	<i>Séminaire fermé</i>	Martin V.		Bologne	Oct 2017
Coll. I	<i>Réseau académique sur la Charte sociale européenne</i>	Nivard C.		Milan	459,82
Coll. I	<i>Université d'été Saragoce</i>	Toullier M.			Août 2017
					659.82
DEPLACEMENTS INDIVIDUELS					
Dépl.	Séminaire franco-all	Basset A.		All	206
Dépl.		Blaizot C.		Paris	50,6
Dépl.		Bras JPh		Tunis	386,48
Dépl	<i>AFDC congrès</i>	Camghuilem		Lille	144,40

		B.			
Dépl		Carval S.		Dijon	88
Dépl		Chabal P		Almaty	700
Dépl.		Dionisi A.		Paris	48,2
Dépl.		Edynak E.			143,5
Dépl.	ILA	Edynak E.		Paris	54,2
Dépl.		Eyoum			125,9
Dépl	<i>AFDC Congrès</i>	Gonnot L.		Lille	81
Dépl	<i>AFDC Congrès</i>	Thomas J.		Lille	216
Dépl	<i>AFDC Congrès</i>	Menard A.		Lille	100
Dépl	<i>Colloque SFDI</i>	Norodom AT		Lille	145
					2486
DEPLACEMENTS D'ETUDIANTS					
Dépl.	<i>Journées juridiques du patrimoine</i>	Cazals G.		Paris	Sept 2017 ?
Dépl.	<i>Université d'Eté Saragoce</i>	Toullier M.			Août 2017
SOUTENANCES DE THESES					
Th.		Chaloui	12/2016	Rouen	93,58
Th		Chaloui	12/2016	Rouen	80
Th.		Conchig	06/2017	Rouen	900
Th		Ouengahogo	12/2016	Rouen	177,73
Th		Plaquin	12/2016	Rouen	734,7
					1986.01
FONCTIONNEMENT					
fctt	Buffet fin année	CROUS	29/06/2017	Rouen	426,8
fctt	eau	CUREJ			35,31
fctt	gobelets	CUREJ			13
fctt	encre	CUREJ			184,42
					659.53